

**DÉCLARATION FNEC-FP-FO**  
**CTA DU 16 OCTOBRE 2015**  
**Académie de Bordeaux**

Monsieur Le Recteur,  
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

Comme chaque année, ce CTA du mois d'octobre est essentiellement celui du bilan de la rentrée. Comme chaque année, certains d'entre vous, et vous en particulier Monsieur Le Recteur, allez nous expliquer que tout va pour le mieux dans le meilleur des Mondes possible. En effet, les taux de redoublements sont encore en baisse et les chefs d'établissement « font preuve de volontarisme dans le pilotage des conseils de classe », ce qui permet à un des objectifs, non avoué mais principal, fixé par le MEN de se réaliser : l'orientation croissante, après la troisième générale, vers la Seconde GT ! Oui, si nous n'étions pas confrontés à la triste réalité du terrain, nous pourrions nous aussi, en théorie, être satisfaits de ces chiffres de rentrée. Mais, malheureusement, la réalité est tout autre.

Par exemple, nous savons que **la quasi suppression du redoublement, alliée à l'absence totale de mesures d'aides supplémentaires pour les élèves en grande difficulté scolaire, signifie que l'Education Nationale considère que tous les élèves doivent avancer au même rythme, quitte à ce que certains accumulent les difficultés avant de se retrouver encore plus exclus du système scolaire.** Pour rappel, ce sont plus de 140 000 élèves de 16 à 25 ans qui quittent chaque année le système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme professionnel ni le baccalauréat.

Autre exemple, cette année encore, **plus de 11% des élèves de Seconde GT de l'Académie, 2212 pour être précis, redoublent ou sont réorientés vers la voie professionnelle...** A Libourne en particulier, au lycée Max Linder plus précisément, **178 élèves sur les 731 de Seconde GT, ne passent pas en Première générale ou technologique... Cela représente 24% des élèves de Seconde de cet établissement, soit environ 5 classes de Seconde !** Quand on se souvient qu'il a fallu transformer le LP Jean Monnet de Libourne en LPO pour pouvoir accueillir les trop nombreuses classes de Seconde, on peut se demander s'il y a vraiment un pilote dans l'avion...

Tout cela n'est peut-être qu'un détail pour vous, mais à la FNEC-FP-FO, nous avons bien conscience qu'en poursuivant et même en accentuant cette politique démagogique de l'orientation, certes l'Etat fera encore de substantifiques économies à court terme, mais au final, c'est bien dans le mur que nous finirons ! Oui, bien sûr, comme chaque année, on va nous expliquer que nous ne savons pas lire les chiffres... D'ailleurs, rassurez-vous, nous ne serons pas beaucoup plus longs sur l'analyse de tous ces bilans, car nous savons qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Mais notre devoir est de vous alerter une nouvelle fois sur les conséquences désastreuses de cette politique d'orientation en particulier.

Nous souhaitons également souligner ici plusieurs situations qui, en cette rentrée, posent toujours problème :

- 🗣️ En septembre, certains établissements se sont vu retirer des moyens horaires sans que les CA aient été réunis. Certains enseignants se retrouvent alors avec des VS modifiés sans aucune explication. Certains CA n'ont d'ailleurs jamais voté la moindre répartition de la DGH, ce qui est contraire à l'engagement que vous aviez pris ici même, Monsieur Le Recteur. Nous aimerions que ces situations soient clarifiées surtout pour les personnels des établissements concernés. Nous vous les indiquerons quand vous nous recevrez lors d'une prochaine audience.
- 🗣️ Dans certains établissements, la distribution des IMP s'est faite de manière très opaque. Leur répartition a même parfois été modifiée après la rentrée...
- 🗣️ L'enseignement de l'EMC se fait parfois classe entière. De même, pour l'AP, il faudrait rappeler qu'une heure d'AP vaut une heure de cours. Et pour les enseignements d'exploration, les horaires sont parfois décidés par le chef d'établissement et il n'y a pas respect des textes. **De nombreux VS sont donc erronés !** Il serait bien de rappeler les règles aux chefs d'établissement... D'ailleurs, Monsieur Le Recteur, pouvez-vous nous confirmer que les VS doivent obligatoirement être signés par les enseignants ?
- 🗣️ **Droit syndical** : de nombreux militants doivent insister fortement auprès de leur chef d'établissement pour pouvoir exercer le droit syndical : accès à la formation syndicale, organisation de l'heure mensuelle d'information syndicale, accès à une photocopieuse, panneau syndical suffisamment grand pour permettre à toutes les organisations syndicales d'afficher, etc. Là aussi, visiblement, il serait bon de prévoir des cours de rattrapage pour certains personnels...

Nous souhaitons ensuite rappeler ici nos positions sur les différentes réformes.

Notre organisation a rassemblé plus de 7000 enseignants FO à la manifestation nationale du samedi 10 octobre à Paris. **Nous avons demandé à nouveau l'abrogation de la réforme du collège.** Bien sûr, Madame La Ministre de l'Éducation Nationale n'a pas répondu à la demande d'audience envoyée par quatorze organisations syndicales. Nous ne sommes plus surpris par cette attitude de mépris, puisque déjà le 17 septembre, elle n'avait pas voulu recevoir ces mêmes organisations syndicales. **La FNEC-FP-FO refuse cette réforme qui ampute les programmes disciplinaires, programme la mort du latin et du grec, supprime les sections européennes et les classes bilingues, dégrade l'enseignement de toutes les langues vivantes, va finir par diluer à moyen terme la technologie, les sciences-physiques et les SVT à travers l'EIST, menace les SEGPA et les 3<sup>ème</sup> PREPAPRO. Elle réduit aussi considérablement le volume horaire des enseignements de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, par rapport à la situation actuelle.**

En outre, cette réforme institue et impose une interdisciplinarité qui n'a, nulle part où elle a été mise en place dans le monde et en Europe, fait la moindre preuve de son efficacité supérieure en matière de pédagogie.

Cette réforme institue aussi l'inégalité, l'iniquité, la concurrence entre les collègues et entre les collèges.

Nous refusons l'instauration de programmes différents d'un établissement à un autre. Nous refusons cette logique de casse du cadre et des programmes nationaux. Notre organisation défend une Education Nationale, l'Ecole de la République, qui permet d'apprendre, de comprendre, et donc de pouvoir user pleinement du statut de citoyen. Oui, nous voulons une Ecole qui permette d'assurer l'égalité des droits de tous dans l'accès à l'instruction, une Ecole qui permette d'obtenir un diplôme national anonyme reconnu dans les conventions collectives et les statuts.

**La FNEC-FP-FO défend les élèves car c'est leur avenir scolaire et professionnel qui est en jeu. La FNEC-FP-FO défend les conditions de travail des enseignants, car la qualité des enseignements, et in fine la réussite scolaire des élèves, en dépendent.** La FNEC-FP-FO veut l'abrogation de la réforme du collège et refuse toute anticipation de sa mise en œuvre sous quelque forme que ce soit.

Pour rappel, nous réclamons également toujours **l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires, l'abrogation des projets territoriaux, l'abrogation du décret Peillon/Hamon.**

La FNEC-FP-FO refuse la destruction de notre Ecole, celle de la République une et indivisible.

**Notre organisation acceptera les réformes lorsqu'elles seront synonymes de progrès et non de régression.**

Concernant le **Parcours Professionnels Carrières Rémunérations**, le gouvernement, par la voix du Premier ministre, annonçait que le protocole, rejeté par les organisations syndicales majoritaires, serait malgré tout appliqué. Nous voyons ainsi une nouvelle fois quelle est la conception du dialogue social dont se targue ce gouvernement, faisant fi des règles qu'il a lui-même mises en place.

**Force Ouvrière a participé à toutes les discussions, en portant ses revendications, et a décidé, comme la CGT et Solidaires de ne pas le signer.**

Aucune revalorisation du point d'indice, sans laquelle il ne peut y avoir de réelle revalorisation salariale, n'est prévue... Les services du Ministère de l'Education Nationale ont enfin reconnu ce que nous savons tous : les salaires nets des enseignants ont baissé de plus de 1% en 2013... Pour tous les fonctionnaires c'est 8% qui ont été perdus depuis 2010. Concernant les grilles, le protocole sera mis en œuvre sous la prochaine mandature, jusqu'en 2020, ce qui n'apporte absolument aucune garantie. Les mesures prévues sont loin de compenser la perte du pouvoir d'achat. De plus, avec le projet de suppression des réductions d'ancienneté, pour un système inconnu, avec l'allongement prévu des carrières et la poursuite de la montée en charge de la retenue pour pension civile, cette prétendue revalorisation sera largement autofinancée par les agents.

Enfin, **ce projet est dangereux pour nos garanties statutaires, avec notamment le développement de « l'interministérialité », les fusions de corps, et les incertitudes sur l'avenir des CAP, en particulier.**

Concernant le nouveau régime indemnitaire pour les personnels administratifs, nous souhaitons rappeler que la FNEC-FP-FO a voté contre au CTM, car notre organisation considère que le RIFSEEP aura pour conséquence la déqualification des postes. Oui, un agent pourra être amené à remplir des missions d'une catégorie supérieure à la sienne, mais sans en avoir le traitement indiciaire. Le RIFSEEP aura aussi un impact sur la mobilité des personnels. Ce nouveau régime indemnitaire va contribuer à une accentuation de la politique d'individualisation des carrières mise en place ces dernières années par l'Etat et à laquelle la FNEC-FP-FO est opposée.

Pour terminer, même si évidemment en tant qu'agents de l'Education Nationale, **nous rejetons toute forme de violence**, nous tenons à dire ici que nous sommes scandalisés par la mise en garde à vue de militants syndicalistes, menacés de licenciement et d'emprisonnement, pour s'être opposés à la violence du plan de licenciements décidé par la direction d'AIR France et le gouvernement. **Nous demandons l'arrêt de toute poursuite et de toute menace de sanctions contre ces militants.**

Nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO  
**Marie-Laure Saulnier, Eric Mouchet**  
**Bruno Arbogast, Marc Guyon**